

Beaucoup de gens croient que ces réunions spéciales dont le but est de résoudre des problèmes particuliers ont trop souvent pour résultat un rejeton hybride issu de compromis et d'expédients, et nourri par des pressions politiques. Celui-ci engendre à son tour un changement réel, quoique subtil parfois, dans le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et même tous les niveaux de gouvernement. Avec leurs inévitables exceptions à l'égard de certaines provinces, ces solutions particulières produisent une confusion marquée et un manque de clarté dans notre système fédéral. Très souvent, les changements semblent résulter d'un processus d'attrition plutôt que d'une décision conscience et mûrie.

Certains gens, y compris le chef de l'opposition (M. Diefenbaker), ont affirmé que le temps est venu d'organiser une conférence nationale sur la constitution. Une conférence de ce genre susciterait indiscutablement des problèmes ardues et créerait de graves tensions au sein de notre régime fédéral. Nous nous rendons tous compte de l'ampleur et de la difficulté d'une pareille entreprise. Toutefois, j'estime qu'il est opportun, à titre de Canadiens, que nous affrontions notre problème le plus difficile et le plus fondamental, notre raison d'être. D'autres pays l'ont déjà fait et se sont révélés à la hauteur de la situation. Je proposerais donc, ou en termes plus mitigés, j'ose espérer que le gouvernement examinera sérieusement la possibilité de convoquer une conférence de ce genre.

● (5.00 p.m.)

La tâche de rédiger une nouvelle constitution conforme à notre évolution politique, économique et historique aux étapes préliminaires, devrait être confiée à des spécialistes en droit constitutionnel, en économie et en science politique. Aux étapes intermédiaires, cette nouvelle constitution devrait recevoir l'approbation du Parlement fédéral et des assemblées législatives provinciales. Et en dernier lieu, la constitution devrait être ratifiée par la population. Ce sera une tâche immense et percutante mais, à longue échéance, je présume que ce sera la condition indispensable à notre survivance en tant que nation.

Je désire maintenant, monsieur l'Orateur, commenter certaines autres dispositions du discours du trône. Comme nous le savons, les députés de l'opposition ont critiqué amèrement ce document, et surtout le chef de l'opposition (M. Diefenbaker)—je regrette qu'il soit absent, mais je comprends pourquoi—qui l'a critiqué avec mépris. Il a décrit le discours du trône comme un disque de propagande puérile et pusillanime. A mon avis,

monsieur l'Orateur, le plus puéril est celui qui, feignant une sainte colère, méprise les honnêtes efforts et les bonnes intentions de ceux qui ne partagent pas entièrement ses opinions politiques. Plus pusillanime encore est celui qui craint d'attribuer à un adversaire le mérite auquel il a droit. Une appréciation beaucoup plus juste et plus perceptive du discours du trône paraissait dans un éditorial d'un quotidien des plus réputés au Canada, je veux parler, bien entendu, de *l'Examiner* de Peterborough. Avec votre permission, je voudrais citer certains passages de cet éditorial paru dans la livraison du mercredi 19 janvier:

Essentiellement, le programme tracé pour cette session est la continuation du programme clairvoyant et révolutionnaire sous bien des rapports du gouvernement libéral pour la réalisation de mesures touchant le bien-être social, la sécurité et la santé au Canada. Déjà des mesures comme le régime de pensions du Canada, la lutte contre la pauvreté et le régime d'assistance publique du Canada, probablement plus radicales que toutes autres mesures adoptées depuis la seconde guerre mondiale, ont modifié l'organisation sociale du Canada, et le rôle du gouvernement à cet égard.

A mon avis, les mesures préconisées dans le discours du trône présentent, pour la plupart, des intérêts et des avantages immédiats pour les citoyens de ma circonscription. L'importance attachée à l'éducation, notamment en ce qui concerne le montant provisoire des subventions pour les études supérieures, annoncée par le premier ministre (M. Pearson), seront chaleureusement accueillies par ceux qui s'intéressent au développement de l'université Trent. Cette université est unique en son genre au Canada, à bien des égards. Les citoyens de Peterborough sont très fiers des réalisations de cette jeune université. Incidemment, j'aimerais signaler aux honorables députés qu'on donnera au premier collège-internat de l'université Trent le nom de «Samuel de Champlain», nom révérend par tous les Canadiens, surtout de langue française.

Le second Exposé annuel du Conseil économique a attiré notre attention sur la grave pénurie de main-d'œuvre instruite et spécialisée. Nous nous réjouissons du programme annoncé dans le discours du trône, qui vise à encourager d'une façon spéciale cet aspect de la formation de la main-d'œuvre. J'ai toujours été convaincu qu'on devrait encourager, et qu'on encouragerait davantage la formation «sur le tas». Il faudra pour cela obtenir la collaboration du patronat et du salariat. Mes nombreuses discussions avec ces deux groupes me font supposer que cette collaboration est proche.